

HAUTE QUALITÉ

Municipalité de ville

**PROGRAMME D' ACTIONS POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

2019-2023

La Ville de Gradignan est engagée dans une démarche de Développement Durable depuis de nombreuses années. En juin 2012, elle a adopté son Agenda 21 n°1, s'engageant ainsi dans un programme territorial pour un développement durable sur 5 ans.

Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été initiées ces dernières années. Citons, à titre d'exemple :

- le renoncement aux pesticides pour l'entretien des espaces verts de la Ville, avant l'échéance d'interdiction,
- des manifestations « Eco-responsables » sur la Commune,
- la distribution gratuite de composteurs et d'économiseurs d'eau,
- une utilisation de 20% minimum de produits issus de l'agriculture biologique dans les cuisines municipales,
- le tri des déchets produits par la Commune dans le cadre de ses activités, notamment dans la restauration municipale,
- le programme Récocrèche avec l'Agence Régionale de Santé, passant par la réduction l'exposition des enfants aux substances chimiques.

Au terme de ce programme d'actions 2012/2017, il nous a semblé important de poursuivre cette démarche de développement durable en préparant en 2018 un Agenda 21 numéro 2.

Nous avons souhaité que ce nouveau programme soit concret, lisible, simple et accessible à tous. C'est pourquoi, il a été proposé de nommer ce projet « Haute Qualité de Vi(II)e ».

Afin de le co-construire, ce projet a fait l'objet d'ateliers participatifs qui se sont déroulés à la Médiathèque en mars 2018 et auxquels ont participé une centaine de Gradignanais.

En parallèle, des ateliers ont eu lieu dans les collèges de la Ville afin d'impliquer les jeunes générations dans la construction de ce plan d'action.

A partir des propositions issues des différents ateliers, ainsi que des suggestions des habitants faites tout au long de cette période, il a été bâti un programme d'actions présenté lors d'un forum public au Solarium le 29 mai 2018, auquel ont participé plus de 500 personnes.

C'est ainsi qu'au terme de ce processus, le plan d'action « Haute Qualité de Vi(II)e » a été adopté le 21 janvier 2019, pour les 5 ans à venir. Celui-ci repose sur 3 thèmes fondamentaux (le bien-être, le quotidien, le partage), déclinés en 18 fiches-actions au service de la qualité de vie dans notre commune.

La réussite d'un tel projet repose sur l'engagement de tous : élus et services municipaux, habitants, secteur économique, associations...

La Ville de Gradignan participe ainsi à son échelle à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies.

SOMMAIRE

PARTIE 1 – LE BIEN-ETRE

Fiche action n°1 : Renforcer la qualité du lien entre la ville et ses habitants : sentiment d'appartenance, projet de ville partagé, participation citoyenne	4
Fiche action n°2 : Aménager de nouveaux espaces verts ouverts à tous.....	5
Fiche action n°3 : Rénover les bâtiments publics en privilégiant l'emploi de matériaux respectueux de l'environnement	6
Fiche action n°4 : Promouvoir des bonnes pratiques en termes d'environnement intérieur des équipements publics	7

PARTIE 2 – LE QUOTIDIEN

Fiche Action n°5 : Une ligne de tramway à Gradignan.....	9
Fiche Action n°6 : Favoriser l'utilisation du vélo.....	10
Fiche Action n°7 : Créer une aire de covoiturage.....	11
Fiche Action n°8 : Améliorer l'accessibilité des transports et de l'espace public pour les personnes en situation de handicap	12
Fiche Action n°9 : Réduire le gaspillage dans la restauration scolaire municipale	13
Fiche Action n°10 : Favoriser les circuits courts.....	14
Fiche Action n°11 : Créer une police municipale de proximité.....	15
Fiche Action n°12 : Étendre l'opération « Citoyens vigilants ».....	16
Fiche Action n°13 : Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables	17
Fiche Action n°14 : Diminuer la consommation liée à l'éclairage public.....	18
Fiche Action n°15 : Réduire et trier les déchets municipaux : «poubelle au régime»..	19

PARTIE 3 – LE PARTAGE

Fiche Action n°16 : Multiplier les débats sur des sujets de société et encourager l'expression de tous	21
Fiche Action n°17 : Appuyer et accompagner l'innovation.....	22
Fiche Action n°18 : Développer le partage dans la Ville.....	23

PARTIE 1

LE BIEN-ÊTRE

- *Cultiver la Ville où il fait bon vivre*
- *Renforcer la ville verte apaisante*
- *Améliorer l'environnement sain dans les crèches, les écoles et les lieux publics afin de préserver la santé des utilisateurs*

FICHE ACTION N° 1

Renforcer la qualité du lien entre la Ville et ses habitants

1- OBJECTIF

Renforcer la Ville où il fait bon vivre (sentiment d'appartenance, projet de ville partagé, participation citoyenne).

2- DIAGNOSTIC

Plus de 120 concertations organisées entre janvier 2015 et juillet 2018, soit plus de 30 réunions à l'année auxquelles participent de nombreux Gradignanais, cela démontre les attentes des habitants dans ce domaine.

3- PLAN D'ACTION

- Multiplier le nombre de moments conviviaux durant lesquels la Ville se met à l'écoute de ses habitants (repas de quartiers, fêtes, Forums, Pauses Résidences, Pauses Quartiers...).
- Proposer des modes de concertation et de démocratie participative innovants.
- Mettre l'accent sur la consultation numérique comme mode d'expression, afin de toucher tous les habitants.
- Veiller au quotidien à un accueil qualitatif des habitants que ce soit par téléphone, par mail, par courrier ou physique.
- Poursuivre et faire le lien avec la démarche Santé et Qualité de Vie au Travail (SQVT) mise en œuvre dans les services municipaux, afin d'améliorer la qualité du service public.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Nombre de concertations /an.
- Nombre d'habitants assistant aux concertations.

FICHE ACTION N° 2

Aménager de nouveaux espaces verts ouverts à tous

1- OBJECTIFS

- Renforcer la Ville verte apaisante.
- Régénérer les espaces plantés afin de préserver des îlots de fraîcheur et le caractère paysager.
- Porter une attention particulière à la nature des essences plantées, pour favoriser la biodiversité et limiter les allergènes.
- Développer les informations pédagogiques dans les parcs.

2- DIAGNOSTIC

Les espaces verts sont un symbole fort de la ville et représentent une superficie de 400 hectares sur la commune. Gradignan dispose de 21 parcs communaux, d'un verger refuge, de 220 actinidias (arbres à kiwi) dans le Parc de la Tannerie, et de jardins familiaux.

Dans tous les échanges avec les habitants, ils sont apparus comme des espaces emblématiques auxquels la population est très attachée.

Ils constituent un des atouts de la qualité de ville.

En parallèle, ces espaces doivent favoriser la biodiversité, en plantant notamment des espèces mellifères (pour les abeilles).

Ils peuvent être également garants de bonne santé, en choisissant des espèces peu allergènes ou des espèces répulsives pour les moustiques.

Les parcs de Gradignan sont des espaces récréatifs, qui doivent aussi être des espaces pédagogiques pour les écoles, d'autant plus nécessaires dans un espace urbain.

3- PLAN D'ACTION

- Assurer une gestion durable et pérenne des boisements.
- Planter en veillant à la nature des essences plantées en fonction du lieu.
- Lutter contre les îlots de chaleur en confortant les espaces de respiration à proximité des habitats collectifs.
- Préférer les plantes peu gourmandes en eau.
- Favoriser la biodiversité en protégeant l'habitat des oiseaux et des insectes.
- Mettre en place une information pédagogique dans les parcs.

4- EVALUATION

Indicateurs :

- Nombre d'arbres plantés au cours d'un mandat.
- Recensement des espèces différentes plantées.

FICHE ACTION N°3

Rénover les bâtiments publics en privilégiant l'emploi de matériaux respectueux de l'environnement

1- OBJECTIF

Réaliser des économies d'énergies en améliorant l'isolation et en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement.

2- DIAGNOSTIC

- La qualité de l'air intérieur nécessite de changer nos usages et d'être exigeant sur la qualité des matériaux utilisés. Bon nombre de matériaux peuvent libérer des composés chimiques qui dans un espace clos vont être inhalés plus facilement qu'en milieu ouvert.
Cette problématique mérite encore plus d'attention quand il s'agit d'espaces occupés par des enfants.
A titre d'expérience, des travaux de rénovation ont été engagés dans les crèches notamment au Centre Communal de l'Enfance à Malartic où des peintures ecolabels sans Composés Organiques Volatils (COV) ont été utilisées, et des sols ecolabels mis en place.
- Existence d'un diagnostic sur la performance énergétique de tous les bâtiments communaux par thermographie.

3- PLAN D'ACTION

- Utiliser des matériaux respectueux de la santé et de l'environnement dans les lieux publics : établir une liste de recommandations sur le choix des matériaux (éviter les adhésifs à base de formaldéhyde, utiliser des peintures sans COV à chaque rénovation, utiliser des peintures éco labels).
- Repérer les structures possédant une ancienne isolation et nécessitant un renouvellement.
- Privilégier la pose d'isolants écologiques.
- Améliorer en priorité l'isolation des bâtiments anciens et énergivores.
- Établir un plan pluriannuel de remplacement des menuiseries dans les écoles.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Type de matériaux écologiques utilisés pour la rénovation de bâtiments publics.
- Inventaire des bâtiments à rénover ainsi que ceux déjà rénovés, dans le respect de l'environnement.
- Réalisation d'une série de mesures de la qualité de l'air ambiant dans les différents établissements.
- Nombre de structures traitées et types d'isolants retenus.
- Évolution des consommations d'énergies bâtiment par bâtiment.
- Évolution de la consommation d'énergie totale.

FICHE ACTION N°4

Promouvoir des bonnes pratiques en termes d'environnement intérieur des équipements publics

1- OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'air pour les usagers et les agents, et promouvoir les bonnes pratiques en la matière.
- Limiter l'exposition de la population à certaines substances chimiques (perturbateurs endocriniens, produits mutagènes et cancérigènes).

2- DIAGNOSTIC

- Inventaire des produits utilisés régulièrement dans les crèches, les écoles, les lieux publics.
- Gradignan a été reconnue comme ville pilote et exemplaire au niveau régional pour les bonnes pratiques en matière de santé environnementale dans les crèches.

3- PLAN D'ACTION

- Diffuser les préconisations du programme Récocrèche dans les différentes crèches de la Ville, puis dans les établissements scolaires et lieux publics.
- Sélectionner des produits de nettoyage respectueux de l'environnement et réduire leur utilisation.
- Innover, expérimenter et transmettre le savoir- faire.
- Préférer des produits d'entretien respectueux de l'environnement.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Nombre de produits d'entretien labellisés bio/an.
- Quantités et qualités des produits utilisés.
- Formations aux bonnes pratiques des agents d'entretien.
- Évolution des résultats des campagnes de mesure de la qualité de l'air.

PARTIE 2

LE QUOTIDIEN

- *Faciliter l'accès aux transports et à la mobilité*
- *Lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser la consommation responsable*
- *Renforcer la sécurité et le civisme*
- *Réduire le coût énergétique et environnemental*

FICHE ACTION N°5

Une ligne de Tramway à Gradignan

1- OBJECTIFS

- Faciliter l'accès aux transports et à la mobilité en raccordant Gradignan au réseau de tram métropolitain.
- Assurer une desserte des grands collectifs (Favard, St Géry...) des grands équipements publics (établissements scolaires, maison d'arrêt), des lieux de culture (Cayac, Médiathèque, Théâtre des Quatre Saisons) et du Centre ville.
- Lutter contre la congestion urbaine en limitant le flux de véhicules traversants venant du Sud.
- Offrir aux Gradignnais une alternative de déplacement moderne rapide et cadencée.

2- DIAGNOSTIC

Les problèmes liés à la circulation sont nombreux sur la métropole bordelaise, et impactent aussi la ville de Gradignan.

Le développement des transports en commun en site propre, tel que le tramway, est une solution rentable et efficace.

La demande d'un tram est forte à Gradignan et a été souvent évoquée lors des forums.

Gradignan est desservie par la Liane + 10 et par la Liane + 8.

Pas de raccordement au réseau de tramway de la Métropole.

Les arrêts de tram les plus proches sont situés à Pessac ou à Talence et bientôt à Villenave d'Ornon.

3- PLAN D'ACTION

Obtenir un raccordement de Gradignan au réseau métropolitain de tram incluant un parc relais à Beausoleil et permettant la réduction des flux pendulaires venus de l'extérieur de la Métropole.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Décision de Bordeaux Métropole entérinant la création d'une ligne de Tramway arrivant jusque Gradignan.
- Mise en Concertation publique de la ligne.
- Obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) par le Préfet.

FICHE ACTION N°6

Favoriser l'utilisation du vélo

1- OBJECTIFS

- Faciliter la mobilité douce.
- Favoriser l'utilisation du vélo en assurant la sécurité des cyclistes et la continuité des pistes cyclables.

2- DIAGNOSTIC

- Les études menées par Bordeaux Métropole montrent un usage croissant du vélo.
- Le Plan Vélo de Bordeaux Métropole prévoit la création et le soutien au développement de ces voies cyclables, toutefois sur le territoire de la commune, il existe encore des discontinuités cyclables.
- Nombre de kilomètres de pistes ou de bandes cyclables : 14 km de bandes cyclables et 17 km de pistes cyclables.
- 2 stations V3 à Gradignan : une au niveau de la place Bernard Roumegoux et une à côté de Bordeaux Sciences Agro.
- Un seul garage à vélo abrité et sécurisé : à Beausoleil.

3- PLAN D'ACTION

- Identifier les discontinuités cyclables et mettre en œuvre avec Bordeaux Métropole le plan de développement cyclable pour Gradignan : résorption des discontinuités et extension du réseau de pistes et de bandes cyclables.
- Obtenir plus de bornes de stationnement pour les V3, réparties sur la commune.
- Garantir une meilleure visibilité via des balisages et des jalonnements clairs.
- Promouvoir l'utilisation du vélo électrique.
- Augmenter le nombre de racks à vélos dans la commune ; prévoir également des arceaux à vélos abrités.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Suivi du nombre de racks à vélos, particulièrement sur des lieux stratégiques de la ville (près des arrêts de bus) et du nombre de kms de pistes cyclables créés/an.
- Enquête auprès des habitants sur la part modale du vélo dans leur mode de transport.

FICHE ACTION N°7

Créer une aire de co-voiturage

1- OBJECTIFS

- Faciliter l'accès aux transports et à la mobilité.
- Réduire le nombre de véhicules en milieu urbain.

2- DIAGNOSTIC

Le co-voiturage est une solution contre la congestion et la pollution routières.

3- PLAN D'ACTION

Déterminer un lieu stratégique pour créer une aire aux abords du trafic routier, dans un emplacement dégagé, facile d'accès.

Communiquer sur la création de cette aire afin de favoriser le co-voiturage.

Mettre en place une signalétique adaptée.

4- ÉVALUATION

Indicateur :

- Présence d'une aire de co-voiturage sur le secteur de Gradignan.

FICHE ACTION N°8

Améliorer l'accessibilité des transports et de l'espace public pour les personnes en situation de handicap

1- OBJECTIF

Améliorer la mobilité des personnes en situation de handicap.

2- DIAGNOSTIC

La Ville s'est engagée dans un programme pluriannuel d'actions pour réduire les difficultés liées à toutes les formes de handicap.

Il reste de nombreuses actions à entreprendre pour faciliter la vie des personnes handicapées dans les espaces publics et les transports en commun.

3- PLAN D'ACTION

- Identifier des problèmes en lien avec le Comité Consultatif Ville et Handicap (C.C.V.H.) et la Commission «Accessibilité».
- Impliquer et accompagner les commerçants pour aménager l'accès à leurs magasins et parkings (Extrait de la Charte Ville et Handicap).
- Établir en amont avec les personnes porteuses de handicaps, un diagnostic des contraintes qui freinent leur utilisation des transports en commun et l'accès à l'espace public, et y remédier.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Mise en place d'un PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie) en relation avec Bordeaux Métropole.
- Nombre de bâtiments rendus accessibles : visites régulières du Comité Consultatif Ville et Handicap (C.C.V.H.) du centre ville et des quartiers afin de vérifier l'accessibilité des lieux publics.

FICHE ACTION N°9

Réduire le gaspillage dans la restauration scolaire municipale

1- OBJECTIF

Lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser la consommation responsable

2- DIAGNOSTIC

Diminuer le gaspillage alimentaire permet de réduire les dépenses directes et indirectes, liées au traitement des déchets notamment, d'améliorer la qualité des produits et d'économiser des ressources.

La lutte contre le gaspillage alimentaire passe par une meilleure prise en compte des besoins, par l'éducation au goût et l'implication de tous les services concernés.

Des initiatives réussies ont été mises en place, notamment à l'école de Lange où le gaspillage alimentaire journalier a été divisé par trois en 18 mois. Valorisation de ces initiatives en novembre 2018 lors du Festival Zéro Déchet, Zéro Gaspillage de Bordeaux Métropole.

3- PLAN D'ACTION

- Adapter les quantités : réaliser une assiette de référence, prendre en compte l'appétit des enfants, repenser la distribution du pain (en fin de chaîne).
- Sensibiliser au travers d'activités ludiques et pédagogiques : réaliser un film dans la cuisine à montrer aux enfants, campagne d'affichage ou une exposition dans la cantine, concours cuisine innovante anti gaspillage (recette intégrant du pain dur,...).
- Mettre en évidence la gaspillage de façon visuelle : afficher les quantités de pain et de nourriture gâchés.
- Augmenter la durée des repas en améliorant l'ambiance du self : éclairages, décoration...
- Suivre les pesées grâce à des tables de tri comportant une balance intégrée pour une visualisation directe.
- Encourager et valoriser les enfants pour leurs initiatives anti gaspillage.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Évolution du poids des déchets alimentaires/semaine dans les restaurants scolaires.
- Évaluation et quantification du gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires.

FICHE ACTION N°10

Favoriser les circuits courts

1- OBJECTIF

Favoriser la consommation responsable.

2- DIAGNOSTIC

Actuellement 20% des produits utilisés sont bio/locaux.

- Favoriser les circuits courts permet d'avoir un contact direct avec les producteurs et d'obtenir des garanties sur la qualité des produits.
- Favoriser une économie locale permet également de réduire l'impact environnemental des produits, et s'inscrit dans des enjeux de société majeurs.

3- PLAN D'ACTION

- Sensibiliser les équipes de cuisine des établissements scolaires à l'introduction de produits bio dans leur pratique quotidienne.
- Favoriser les circuits courts.
- Favoriser dans la restauration municipale les fruits et légumes de saison.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Nombre de produits bio/nombre de produits locaux (définir un périmètre géographique) dans la restauration scolaire municipale par catégorie (yaourts, fruits, viande,...).
- Se fixer un objectif ambitieux de 50% de produits utilisés bio ou locaux d'ici 2024.

FICHE ACTION N°11

Créer une Police Municipale de proximité

1- OBJECTIFS

- Renforcement de la sécurité des biens et des personnes.
- Lutte contre les incivilités.
- Collaboration avec la Police Nationale.

2- DIAGNOSTIC

- Police Nationale réaffectée sur ses missions premières et faisant moins de relationnel avec les habitants.
- Pas de police municipale historiquement à Gradignan, considérant que le pouvoir de police est une fonction régaliennne de l'État.
- Un chargé de sécurité pour orienter, renseigner et épauler l'action de la Police Nationale sur le territoire.
- Un nombre croissant des incivilités constatées.
- Face aux appels des habitants, un manque de réponses immédiates de la Police Nationale compte tenu du nombre de policiers et du territoire à couvrir.

3- PLAN D'ACTION

- La Ville a voté le 25 juin 2018 une délibération annonçant la création d'une Police Municipale.
- Recrutement de policiers municipaux.
- Ciblage des missions de proximité : patrouilles à pied et à vélo, prises de contact avec les principaux acteurs des quartiers.
- Convention de collaboration mutuelle entre la Police Nationale et la Police Municipale
- Mise en place de la vidéo surveillance.

4- ÉVALUATION

Indicateur :

- Diminution du nombre de faits d'incivilités et de petite délinquance dans les indicateurs chiffrés de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP).

FICHE ACTION N°12

Etendre l'opération « Citoyens Vigilants »

1- OBJECTIF

Renforcer la sécurité et le civisme en recréant des liens dans les quartiers.

2- DIAGNOSTIC

Face au nombre croissant de cambriolages, le dispositif « Citoyens Vigilants » a été mis en place dans huit quartiers :

« Loustalot Village », « Ornon », « Bénédigues », « Bourdillat », « Airelles », « Stellaires », « Croix de Monjous-Montesquieu », « Hameau de Rochefort ».

Grâce à l'engagement de citoyens référents, ce dispositif permet de faire remonter les informations qui peuvent faciliter le travail de la Police et surtout renforcer le lien entre les habitants et ainsi identifier des événements suspects.

3- PLAN D'ACTION

- Promouvoir l'extension du dispositif dans d'autres quartiers.
- Rechercher des référents « Citoyens Vigilants » par quartier.
- Sensibiliser la population à la prévention et à la lutte contre les cambriolages.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Nombre de quartiers « Citoyens Vigilants ».
- Diminution du nombre de cambriolages.
- Enquête auprès des habitants de ces quartiers sur leur sentiment de sécurité.

FICHE ACTION N°13

Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables

1- OBJECTIF

Réduire le coût énergétique et environnemental.

2- DIAGNOSTIC

La consommation d'énergie est un enjeu environnemental et économique. Réduire les consommations permet de préserver la planète et faire des économies. Face aux augmentations du coût de certaines sources d'énergie, la production locale d'énergie renouvelable semble inéluctable. Cette production nécessite des moyens particuliers et ne peut répondre à l'ensemble des consommations. Cependant, elle a valeur d'exemple et permettra de répondre au besoin croissant d'énergie sans impacter les dépenses de la Ville.

3- PLAN D'ACTION

- Effectuer un suivi annuel des consommations d'énergies et une répartition par typologie.
- Étudier la mise en place des panneaux solaires sur des bâtiments ou structures gérés par la Mairie.
- Sensibiliser les habitants aux énergies renouvelables : campagne d'affichage, organisation d'événements autour de l'énergie, la construction et la rénovation.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Superficie de panneaux solaires installés à Gradignan.
- Économies d'énergies réalisées.
- Évolution de la production annuelle d'énergie verte.

FICHE ACTION N°14

Diminuer la consommation liée à l'éclairage public

1- OBJECTIF

Réduire le coût énergétique et environnemental lié à la pollution lumineuse.

2- DIAGNOSTIC

Dans les rues de Gradignan, il y a plus de 4.000 points lumineux. Plus des $\frac{3}{4}$ sont encore des lampes consommant plus de 250 W/H.

Le temps d'utilisation de ces lampes ou leur remplacement par des ampoules à LED permettrait de réduire considérablement la consommation.

La Ville est en phase d'observation des retours d'expérience des communes expérimentant l'extinction de l'éclairage public sur une partie de la nuit.

La Mairie et les écoles utilisent déjà des LED.

3- PLAN D'ACTION

- Faire un inventaire des lampadaires d'ancienne génération.
- Remplacer les systèmes obsolètes et d'anciennes ampoules énergivores : prioriser l'éclairage LED.
- Réduire la puissance de l'éclairage.
- Étudier les conditions de l'extinction de l'éclairage public la nuit en fonction des retours d'expériences en terme d'insécurité notamment.
- Installer des bandes réfléchissantes avertissant d'éventuels point «dangereux» (îlots, bordures,...).
- Mettre en place des tableaux de bord de suivi de l'éclairage public.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Nombre de kilowattheures d'éclairage public à Gradignan.
- Temps de retour sur investissement.

FICHE ACTION N°15

Réduire et trier les déchets municipaux : « poubelle au régime »

1- OBJECTIFS

- Réduire le coût énergétique et environnemental de la collecte et du traitement des déchets.
- Mettre en place des idées innovantes de réduction des déchets.

2- DIAGNOSTIC

Le bon déchet est celui qu'on ne produit pas. Cependant, la production de déchets par habitant ne cesse d'augmenter. Le traitement des déchets est aujourd'hui de plus en plus coûteux.

La collectivité doit montrer l'exemple et marquer sa volonté de participer à la réduction des déchets.

En favorisant le compostage, en encourageant le recyclage, en diffusant des informations, en soutenant des projets originaux, nous pouvons nous engager dans un programme pour réduire cette production de déchets ou pour les valoriser.

3- PLAN D'ACTION

- Poursuivre la dématérialisation des documents municipaux (préférence du mail par rapport aux courriers papier...).
- Organisation d'ateliers pour donner des conseils afin de réduire le poids des poubelles
- Accompagner Bordeaux Métropole sur la sensibilisation au tri des déchets, accompagner auprès des écoles, faciliter l'accès à la déchetterie et aux bornes à verre.
- Promouvoir des ateliers pour réparer des objets.
- Soutenir le compostage et la distribution de composteurs.
- Mettre en place une journée « Je nettoie ma Ville ».
- Distribution de guides du tri des déchets lors de manifestations (soirées d'accueil de nouveaux habitants, etc.).

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Nombre et qualité des initiatives prises en faveur de la réduction des déchets.

PARTIE 3

LE PARTAGE

- *Solliciter et élever la conscience collective*
- *Favoriser l'intelligence collective et l'innovation*
- *Promouvoir le partage*

FICHE ACTION N°16

Multiplier les débats sur des sujets de société et encourager l'expression de tous

1- OBJECTIF

Solliciter et élever la conscience collective.

2- DIAGNOSTIC

Les Pauses-débats sont des moments pendant lesquels des spécialistes viennent échanger avec des habitants sur des sujets de société. L'objectif est de susciter la réflexion collective sur des sujets variés.

6 Pauses-débats ont eu lieu en 2017 et 2018 à la Médiathèque.

3- PLAN D'ACTION

- Maintenir les Pauses-débats.
- Permettre aux Gradignanais de proposer des thèmes de conférences.
- Organiser des débats et conférences délocalisés dans les écoles et les collèges, pour initier les jeunes au débat démocratique et encourager en même temps l'expression de chacun et la réflexion sur des sujets qui les concernent.
- Mobiliser des ressources intellectuelles locales pour alimenter les débats, voire animer certaines Pauses-débats : valorisation des talents gradignanais.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Nombre de Pauses-débats, Nombre de participants.

FICHE ACTION N°17

Appuyer et accompagner l'innovation

1- OBJECTIF

Favoriser l'intelligence collective et l'innovation.

2- DIAGNOSTIC

- La Canopée est un espace de travail où de « jeunes » créateurs bénéficient d'un soutien logistique pour faire éclore leurs projets.
- Un espace où l'on n'est pas seul face à son projet et où on peut s'affranchir de certains problèmes pour se concentrer sur l'essentiel.
- Transtech est installé à Gradignan.
- L'événement FabLab a lieu à Gradignan.

3- PLAN D'ACTION

- Soutenir et aider au développement de la Canopée, des projets FabLab et Transtech.
- Utiliser les ressources des jeunes retraités (exemple : à la Canopée, organiser des rencontres entre seniors expérimentés et créateurs d'entreprises).
- Communiquer sur les projets de ces organisations.
- Favoriser la transmission des savoirs et des connaissances.
- Encourager l'innovation sociétale et pas seulement technique.
- Mettre en place des ateliers d'intelligence collective avec des habitants.
- Multiplier la communication autour de la Canopée afin de toucher plus d'utilisateurs potentiels.
- Mobiliser les talents gradignannais afin de soutenir les porteurs de projets innovants.

4- ÉVALUATION

Indicateurs :

- Fréquentation de la Canopée.
- Devenir des personnes étant passées par la Canopée.
- Nombre de projets ayant pu éclore grâce à la Canopée (nombre d'entreprises et d'emplois créés éventuellement).
- Nombre de projets FabLab et Transtech.

FICHE ACTION N°18

Développer le partage dans la Ville

1- OBJECTIF

Favoriser tout système de partage entre habitants dans la Ville, dans un quartier, dans une rue, dans une résidence... et soutenir les initiatives allant dans ce sens.

2- DIAGNOSTIC

Une envie de partage largement exprimée par les habitants lors des ateliers Haute Qualité de Vi(II)e à la Médiathèque en 2018.

3- PLAN D'ACTION

- Encourager au don « immatériel » (soutien à la scolarité ou temps donné pour les enfants/ les personnes âgées, etc.).
- Accompagner les associations à l'origine de systèmes d'échanges locaux (matériels, savoir-faire etc..) et communiquer sur ces initiatives.
- Faire connaître des sites internet tels que « Jedonne » ou « Mesvoisins.fr »
- Développer les partages d'expériences autour du jardinage (jardins familiaux, jardins collectifs, etc.).
- Étendre les jardins familiaux.
- Développer le partage des savoirs dans les jardins familiaux.

4- EVALUATION

Indicateur :

- Nombre d'initiatives autour du partage, valorisées dans le Journal Ensemble.